



Réunion du 9 Décembre 2003
(20 h 30)

Convocations remises le 2.12.2003.

Étaient présents: FORET, THOMAS, RINGUENET-PEATE, BELLOT, NORRAND, RIBEAUX, LELIEVRE, PICHEREAU, M. LEGENDRE, BREUER, DAVY.

Absent: D. LEBRETON (excusé) Th. GUILLOUARD (non excusé) S. TRETON (non excusé)

1/ Vente au plus offrant de la fourche du tracteur de la Commune.

Suite à l'apposition d'affiches à la Mairie et chez les commerçants avisant la population de cette vente, deux offres ont été remises.

L'offre de M. Philippe LETESSIER la plus disante (109,76€) a été retenue.

2/ Vente du bois issu du nettoyage du terrain communal à Bouze.

Lorsque les travaux seront achevés une vente au plus offrant sera réalisée en 2 lots.

Lot 1: stères de bois pour lesquels chacun pourra déposer une offre

Lot 2: frêne à abattre pour lequel des artisans seront consultés pour remettre une offre.

3/ Décisions modificatives du budget primitif 2003.

Article 6574 :	+100,42€
Article 61522 :	-100,42€
Article 2315 programme 128 :	+ 6.230,08 €
Article 16818 :	+ 6.230,08 €

Redevance occupation domaine public pour les ouvrages des réseaux électriques

La redevance 2003 est fixée à 155,77 €

Encaissement d'un remboursement d'assurance suite à dégât orage aux cloches de l'église

M. le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 930,99 € de la MMA.

Encaissement d'un don au CCAS de 30€ (EDMOND Lucien) pour pré du cimetière

M. le Maire est autorisé à encaisser un chèque de 30€

4/ Indemnité de conseil 2003 au receveur municipal.

M. le Maire est autorisé à procéder au versement de l'indemnité de conseil 2003 du receveur municipal.

5/ Renouvellement convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique pour le service assistance informatique et avec MSA pour le service de Médecine.

M. le Maire est autorisé à signer ces conventions.

6/ Révision du prix des locations de terres.

Au 1^{er} janvier 2004, la parcelle de terre sise près du cimetière sera louée de façon précaire au prix de 65€ de l'hectare, à Mme Nicole ERNOUX.

7/ Signature convention avec l'Équipement pour l'Assistance Technique fournie par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).

M. le Maire est autorisé à signer cette convention.

8/ Mise en priorité de la route départementale 221 entre Pré-en-Pail et Lignéres-Orgères.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé d'inscrire au budget primitif 2004 les crédits nécessaires (estimation DDE 2.904,35 TTC).

9/ Révision de la clause prévue à l'acte de vente du terrain à la chauvinière.

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de supprimer la clause qu'ils avaient prévue lors de la réunion de Conseil Municipal du 30 septembre 2003- L'acquéreur ayant signé une autorisation à la Mairie.

10/ Achat d'un meuble pour les plans cadastraux.

Le meuble actuel pour le rangement des plans cadastraux étant vétuste et non fonctionnel, les membres du Conseil Municipal ont décidé de procéder à son remplacement et accepté le devis présenté par France Cadastre - montant 1.279,72 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2004.

11/ Etude devis pour mise aux normes du paratonnerre de l'église.

Le devis présenté par l'entreprise GOUGEON est accepté pour un montant de 5.509,96 € TTC. Les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2004.

12/ Défense incendie - achat de bouches à incendie.

La société APAVE a procédé le 24 novembre 2003 à la vérification des poteaux incendie. Nous recevrons son rapport dans quelques semaines, mais d'ores et déjà il nous a été signalé que 2 poteaux incendie étaient à changer. M. le Maire est chargé de procéder à leur renouvellement et est autorisé à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général de la Mayenne.

13/ Cimetière : Examen du rapport sur l'étude de sol pour l'extension du cimetière / Etude du rapport pour la reprise des concessions abandonnées aux cimetières de Lignéres et Orgères.

a/ Rapport sur l'étude de sol pour l'extension du cimetière

La Société ERPA nous a remis son rapport. Le terrain est adapté pour recevoir des inhumations.

b/ Rapport sur l'étude pour la reprise des concessions abandonnées aux cimetières de Lignéres et Orgères

Les cimetières de Lignéres et Orgères ont de nombreuses tombes abandonnées et il serait bon qu'une procédure de reprise soit engagée, toutefois cette procédure est longue (3 ans) et fastidieuse (archives quasi inexistantes...).

Au vu du coût demandé par l'entreprise spécialisée dans ce domaine, le Conseil Municipal décide de réfléchir avant de lancer la procédure (de nouveaux contacts seront pris avec le représentant de l'entreprise et notamment pour organiser une rencontre avec le Conseil Municipal).

En ce qui concerne l'aménagement de l'extension du cimetière, cette même entreprise est chargée de faire une esquisse et des propositions d'aménagement - coût 1554,80 € TTC.

14/ Construction de 3 logements locatifs rue de la Chapelle.

M. le Maire est autorisé à signer le contrat de Maîtrise d'œuvre avec la Société SICA et à déposer le permis de construire. Divers organismes bancaires seront consultés pour connaître les possibilités d'emprunt.

15/ Manifestations 2004

L'année 2004 sera marquée par plusieurs manifestations :

- le 17 janvier 2004 : vœux de la Municipalité au cours desquels la médaille d'honneur régionale, départementale et communale sera remise par M. Yannick FAVENNEC (Député) à M. Francis NORMAND pour ses 20 ans de présence au Conseil Municipal
- 90 ans de l'abbé DESCLOS : la date reste à déterminer
- 10 et 11 juillet 2003 : planète en fête et randonnée de l'été (SIVAM BIO et LA SENTINE)
- 15 août 2004 : 60^{ème} anniversaire de la libération de Lignéres-Orgères

(Handwritten signatures and scribbles)